



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT
SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2022

COMMUNIQUÉ

Table des matières

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LES MOBILITÉS HORS-EUROPE REDYNAMISÉES PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES..... 3

CONTACTS PRESSE..... 5

Enseignement supérieur : les mobilités hors-Europe redynamisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, à l'initiative de la Ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny, approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de Décret modifiant le fonds d'aide à la mobilité étudiante pour les étudiants de l'Enseignement supérieur.

Cette réforme, préparée en collaboration avec le Conseil supérieur de la mobilité étudiante, l'ARES et l'AEF, vise à redynamiser les mobilités étudiantes des étudiants francophones vers toute destination hors Fédération Wallonie-Bruxelles et, notamment, vers des destinations situées en dehors de l'Union européenne (par exemple le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, l'Asie, etc.) en renforçant le programme FAMES.

Pour rappel, le programme FAMES permet aux établissements de financer – via l'octroi de bourses - des mobilités pour les étudiants et les jeunes diplômés francophones. Les établissements utilisent ces moyens pour financer des mobilités vers des destinations non-couvertes par le programme Erasmus – que ce soit en dehors de l'Europe (Royaume-Uni, USA, Canada, Asie, etc.) ou intra-belge.

« Un séjour de courte ou de longue durée à l'étranger constitue pour nos étudiants une expérience enrichissante qui permet de développer des compétences, voire de faciliter l'insertion socio-professionnelle. L'élargissement des possibilités de mobilités et l'augmentation budgétaire du Fonds FAMES vont permettre à un plus grand nombre de jeunes de partir étudier ou faire un stage dans et en dehors de l'Union européenne », déclare Valérie Glatigny.

1. De nouvelles possibilités de mobilités permettant un élargissement des bénéficiaires

Les possibilités de financement, offertes par les programmes de mobilité de fonds nationaux, seront élargies afin de se rapprocher des formats de mobilités offerts par le programme Erasmus+.

Ce sera, par exemple, le cas des mobilités de plus courtes durées, particulièrement sollicitées dans le contexte de l'individualisation des parcours étudiants, mais aussi de mobilités hybrides (mix distanciel-présentiel) ou 100% virtuelles.

La mobilité des jeunes diplômés, désireux de réaliser une activité d'intégration professionnelle, par exemple un stage, pourra dorénavant être soutenue, ce qui leur permettra l'acquisition de compétences dans une dimension internationale. Cette option est d'autant plus sollicitée lorsque le parcours d'étude n'a parfois pas permis la réalisation d'une mobilité.

Ces différentes mesures, combinées à l'octroi de bourses à des taux majorés, devraient permettre de mieux intégrer les étudiants titulaires d'allocations d'études ainsi que les personnes porteuses d'un handicap (étudiants ou des personnes à mobilité réduite) pour qu'ils puissent bénéficier d'un apprentissage international.

2. Un budget revu à la hausse

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait décidé, dans le cadre du conclave budgétaire d'octobre 2021, de revaloriser budgétairement – à hauteur de 1.500.000 euros structurels - le Fonds FAME, permettant de relever les montants des bourses accordées dans le cadre du fonds qui étaient jusqu'ici plus faibles que ceux accordés dans le cadre d'Erasmus +. Vous trouverez les montants des bourses accordées aux étudiants en note aux rédactions.

Cette augmentation budgétaire – qui constitue un quasi-doublement du budget initial - permet également d'assurer que les étudiants francophones puissent continuer à effectuer des mobilités au Royaume-Uni, destination prisée par nos jeunes mais devenue un pays tiers depuis sa sortie de l'Union européenne.

NOTE AUX RÉDACTIONS

Taux mensuels FAME 2022	Mobilité à des fins d'études		Mobilité à des fins de stage	
	Etudiants	Etudiants ayant moins d'opportunités	Etudiants	Etudiants ayant moins d'opportunités
Pays tiers non associés (région 1 à 12) (en gros tous les pays du monde)	700 €	950 € + forfait obligatoire voyage	700 €	950 € + forfait obligatoire voyage
Pays tiers non associés au programme de la région 14 : îles Féroé, Royaume-Uni ^[1] , Suisse	600 €	850 €	750 €	1000 €
Pays tiers non associés au programme de la région 13 : Andorre, Monaco, Saint-Marin, Vatican	540 €	790 €	690 €	940 €

Contact presse

Samy Sidis, Porte-parole de Valérie GLATIGNY
samy.sidis@gov.cfwb.be / +32 474 79 01 38

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75